

CONTRÔLE DES FINANCES2, rue du 24-Septembre
CH-2800 Delémont

t +41 32 420 71 00

f +41 32 420 71 01

secr.cfi@jura.ch

Annexe 1 du rapport 22-08-700.3

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

au Conseil d'administration de l'Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse Occidentale

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale (As-So) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

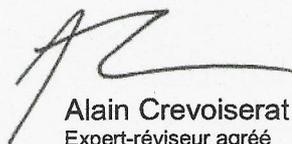
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration de l'As-So alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et au concordat du 23 février 2011 sur la création et l'exploitation de l'As-So.

Delémont, le 30 mai 2022

CONTROLE DES FINANCES

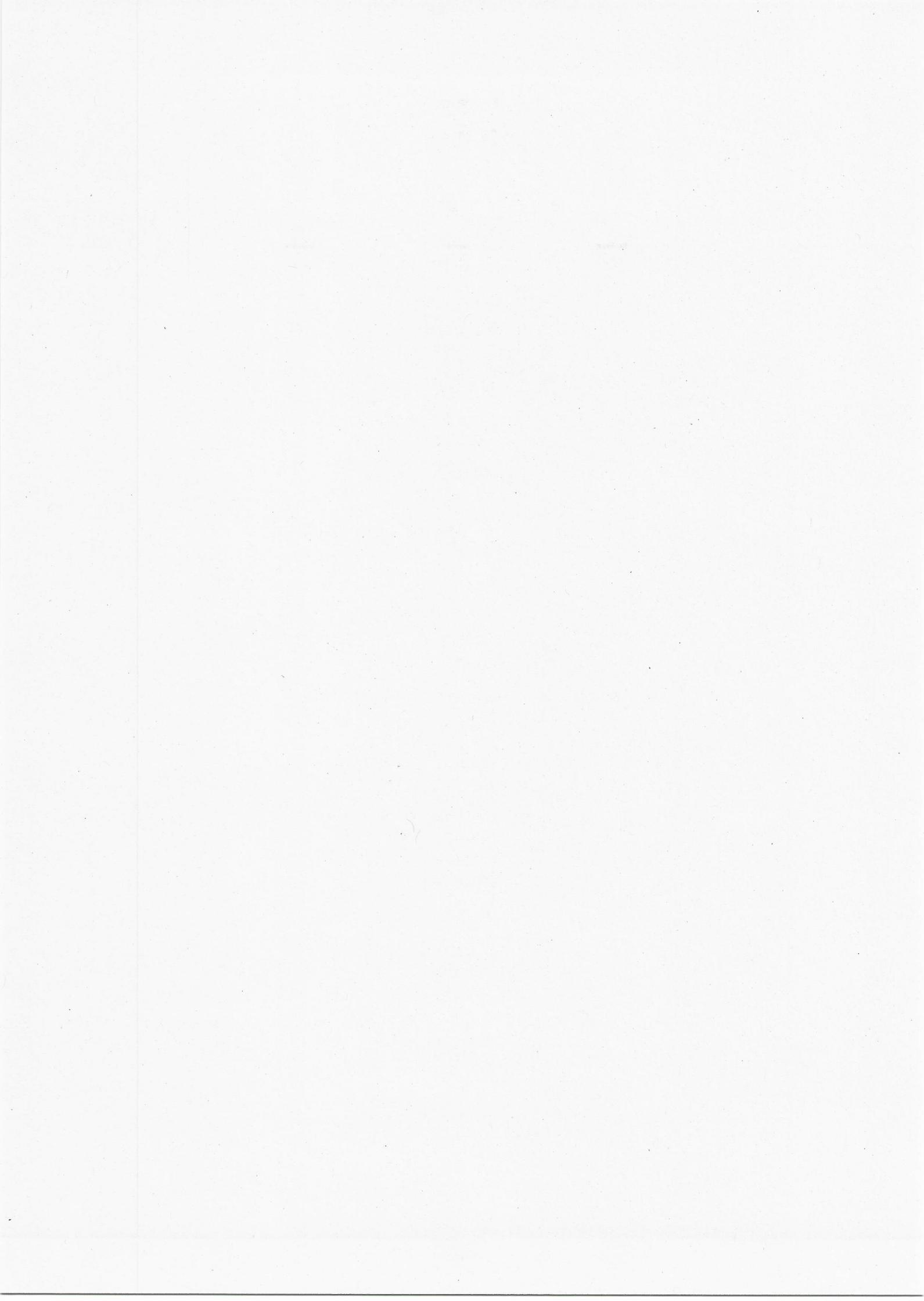


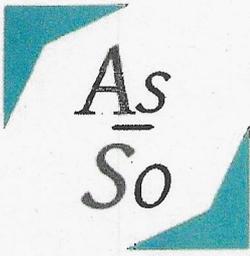
Alain Crevoiserat
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Didier Beuchat
Réviseur agréé

Annexe : - Comptes annuels 2021 comprenant le bilan, le compte d'exploitation et l'annexe





Autorité de surveillance LPP
et des fondations
de Suisse occidentale

Avenue de Tivoli 2
Case postale 5047
1002 Lausanne

Comptes annuels 2021

Lausanne, le 30 mai 2022

O. T. K.

Bilan au 31 décembre

ACTIF	2021	2020
<i>Actif circulant</i>		
Trésorerie	2'679'265	2'824'706
Créances résultant de ventes de biens et de prestations de services	77'987	23'693
Autres créances à court terme	11'423	17'284
Actifs de régularisation	295'000	289'000
<i>Total de l'actif circulant</i>	3'063'675	3'154'683
<i>Actif immobilisé</i>		
Immobilisations corporelles	1	1
<i>Total de l'actif immobilisé</i>	1	1
TOTAL DE L'ACTIF	3'063'676	3'154'684
PASSIF		
<i>Capitaux étrangers à court terme</i>		
Dettes à court terme	36'963	54'254
Passifs de régularisation	315'000	309'000
<i>Total des capitaux étrangers à court terme</i>	351'963	363'254
<i>Capitaux étrangers à long terme</i>		
Dettes à long terme	0	0
Provisions	180'000	180'000
<i>Total des capitaux étrangers à long terme</i>	180'000	180'000
<i>Capitaux propres</i>		
Réserve de remplacement	230'193	242'040
Résultat de l'exercice	(67'870)	59'871
Résultats cumulés	2'369'390	2'309'519
<i>Total des capitaux propres</i>	2'531'713	2'611'430
TOTAL DU PASSIF	3'063'676	3'154'684

Compte de résultat au 31 décembre

	2021	2020
Produits nets des prestations	2'405'941	2'458'036
Emoluments Prévoyance professionnelle	1'532'190	1'574'862
Emoluments Fondations classiques	863'995	828'135
Pertes sur débiteurs	(0)	(0)
Taxes CHS PP	299'034	293'715
Versement taxes CHS PP	(301'889)	(294'451)
Revenus divers	12'611	55'775
Charges de personnel	(1'962'053)	(1'900'409)
Salaires	(1'610'531)	(1'569'505)
Charges sociales	(326'924)	(295'852)
Autres charges de personnel	(24'597)	(35'052)
Autres charges d'exploitation	(509'078)	(497'846)
Fournitures de bureaux, mobilier, énergie	(35'412)	(38'118)
Prestations de services, honoraires et assurances	(290'180)	(272'539)
Loyers, leasing	(178'680)	(178'680)
Divers	(4'806)	(8'509)
Amortissements et corrections de valeur	0	0
(Charges) / produits financiers	(2'680)	90
(Charges) / produits exceptionnels, uniques ou hors période	0	0
Résultat de l'exercice	(67'870)	59'871

**Compte de résultat au 31 décembre (comparaison
avec le budget)**

	2021	Budget
Produits nets des prestations	2'409'941	2'360'000
Emoluments Prévoyance professionnelle	1'532'190	1'550'000
Emoluments Fondations classiques	863'995	800'000
Pertes sur débiteurs	(0)	0
Taxes CHS PP	299'034	290'000
Versement taxes CHS PP	(301'889)	(290'000)
Revenus divers	12'611	10'000
Charges de personnel	(1'962'053)	(2'035'000)
Salaires	(1'610'531)	(1'700'000)
Charges sociales	(326'924)	(315'000)
Autres charges de personnel	(24'597)	(20'000)
Autres charges d'exploitation	(509'078)	(440'000)
Fournitures de bureaux, mobilier, énergie	(35'412)	(30'000)
Prestations de services, honoraires et assurances	(290'180)	(220'000)
Loyers, leasing	(178'680)	(180'000)
Divers	(4'806)	(10'000)
Amortissements et corrections de valeur	0	0
(Charges) / produits financiers	(2'680)	0
(Charges) / produits exceptionnels, uniques ou hors période	0	0
Résultat de l'exercice	(67'870)	(115'000)

Annexe aux comptes annuels

Présentation

L'Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale (As-So) est un établissement de droit public, dont le siège est à Lausanne. Il est inscrit au registre du commerce du canton de Vaud (CH-550.1.099.611-3; CHE-236.167.785).

L'établissement a été créé par l'adhésion des cantons du Valais, du Jura, de Vaud et de Neuchâtel au concordat sur la création et l'exploitation de l'Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale du 23 février 2011.

L'établissement a pour but la surveillance des institutions de prévoyance professionnelle des cantons concordataires conformément aux articles 61 ss. LPP ainsi que la surveillance des fondations classiques selon les articles 80 ss. du Code civil suisse pour les cantons qui l'ont décidé (Vaud et Neuchâtel).

Le concordat fixe le fonctionnement de l'établissement. Le Conseil d'administration de l'As-So a approuvé les règlements suivants :

- le règlement sur la surveillance LPP et des fondations (RLPPF) du 7 mai 2018,
- le règlement sur le personnel (Rpers) du 5 octobre 2015,
- le règlement concernant les modes de signatures et les délégations de compétences du 20 novembre 2012,
- le règlement d'organisation du 30 mai 2016,
- le barème des émoluments, mis à jour chaque année.

En outre, des conventions de collaboration ont été signées avec les administrations fiscales des cantons concordataires.

Principes comptables

Le bilan et le compte de pertes et profits présentés dans les comptes annuels reflètent l'ensemble des activités de l'établissement. Les dispositions sur la comptabilité commerciale du Code des obligations (art. 957 ss) ont été appliquées.

Le Conseil d'administration a approuvé les comptes annuels de l'As-So le 30 mai 2022.

Principes d'évaluation

Les principes d'évaluation utilisés dans les présents comptes annuels sont conformes aux exigences du droit comptable suisse. Toutes les activités ont eu lieu en Suisse et sont comptabilisées en francs suisses.

Les principaux postes des états financiers ont été portés au bilan conformément aux informations ci-après.

Commentaires des comptes annuels

Bilan

Actif circulant

Trésorerie

Les comptes en francs suisses sont inscrits au bilan à leur valeur nominale. Les liquidités au 31 décembre sont réparties sur plusieurs établissements afin de réduire au minimum les intérêts négatifs :

	31.12.2021	31.12.2020
Poste (compte courant)	591'037	1'131'464
Poste (compte épargne)	0	360'977
BCV (compte épargne)	495'675	400'676
BCN (compte courant)	29'943	29'986
BCN (compte épargne)	450'929	450'929
BCVS (compte épargne)	450'719	450'674
BCJ (compte épargne)	360'977	0
BCGE (compte courant)	299'985	0
Total	2'679'265	2'824'706

Créances résultant de ventes de biens et de prestations de services

Les créances résultant de la facturation d'émoluments et les autres créances à court terme sont comptabilisées à leur valeur nominale.

L'établissement a pu facturer ses prestations aux institutions en été 2021 pour l'émolument annuel et régulièrement pour les décisions administratives.

Autres créances à court terme

Les créances sont les décomptes AVS et AXA qui sont en faveur de l'établissement.

Comme les années précédentes, il a été renoncé, par prudence, à comptabiliser les éventuels remboursements des frais avancés à des institutions en difficulté.

Actifs de régulation

Les comptes de régularisation (actif et passif) sont évalués à leur valeur nominale.

Le principal actif de régularisation est le montant de CHF 295'000.- représentant la taxe 2021 de la commission de haute surveillance (ci-après : CHS PP) à facturer aux institutions de prévoyance. La facturation de cette taxe interviendra durant l'été 2022.

Actif immobilisé

Immobilisations corporelles

Aucun achat important n'a eu lieu en 2021. Le total de l'actif immobilisé reste à un montant de CHF 1.- pour mémoire.

Capitaux étrangers à court terme

Dettes à court terme

Les dettes à court terme sont évaluées à leur valeur nominale.

Il s'agit d'engagements courants (factures reçues en janvier 2022 concernant l'exercice 2021).

Passifs de régularisation

Les comptes de régularisation (actif et passif) sont évalués à leur valeur nominale.

Cette rubrique comprend un montant de CHF 298'000.- comptabilisé pour le paiement de la taxe CHS PP 2021 et un montant de CHF 17'000.- pour les honoraires à payer à l'organe de révision.

Comme les années précédentes, les soldes des heures supplémentaires et des vacances des collaborateurs n'ont pas été pris en considération :

	31.12.2021	31.12.2020
Heures supplémentaires	355	340
Vacances (en jours)	71	79

Capitaux étrangers à long terme

Provisions

La provision créée en 2012 d'un montant de CHF 180'000.- pour des participations exceptionnelles aux caisses de pensions des collaborateurs n'a pas été utilisée ces dernières années. Les institutions concernées n'ont pas exigé de versement complémentaire de l'employeur.

Capitaux propres

Réserve de remplacement

La réserve de remplacement pour l'informatique a été utilisée pour un montant de CHF 11'847.-. Il s'agit de l'achat d'un nouveau routeur nécessaire pour garantir la sécurité lors de l'échange des données avec les serveurs externes.

Compte de résultat

Produits nets des prestations

Le produit des émoluments est globalement en légère baisse. La baisse du secteur « Prévoyance » est partiellement compensée par la hausse du secteur « Fondation classique ».

Charges de personnel

Salaires

Aucune variation de personnel et aucune augmentation de salaire a eu lieu durant l'année.

Charges sociales

L'évolution des charges sociales suit l'évolution des salaires et des taux de cotisation.

Autres charges de personnel

Il s'agit principalement des frais de formation.

Autres charges d'exploitation

Fournitures de bureaux, mobilier, énergie

L'augmentation des charges s'explique par l'achat de quatre ordinateurs portables.

Prestations de services, honoraires et assurances

Il faut noter les honoraires de la société AXIO Consulting pour un montant de CHF 22'402.- non prévu au budget mais décidé par le Conseil d'administration. L'objectif était de clarifier divers aspects RH de l'établissement.

Le changement de prestataire informatique a eu un coût unique liée à la migration et la reprise des données d'un montant de CHF 26'925.-.

Loyers, leasing

En 2021, aucun matériel est en leasing. Il s'agit du loyer des locaux de l'As-So, Tivoli 2 à Lausanne.

(Charges) / Produits financiers

La charge correspond aux intérêts négatifs facturés par Postfinance.

(Charges) / Produits exceptionnels, uniques ou hors période

Aucune charge ou produit exceptionnel en 2021.

Moyenne annuelle des emplois à plein temps ne dépassant pas les seuils de 10, 50 ou 250

Le nombre d'emplois à plein temps ne dépasse pas 50 en moyenne annuelle.

Dettes envers les institutions de prévoyance

	2021	2020
Caisse de pension de l'Etat de Vaud	13'986	13'860
Caisse de pension Publica	11'375	10'555
Total	25'361	24'415

Les dettes existantes au 31.12.2021 ont été réglées dès réception des factures en janvier 2022.

Evénements survenus après la date du bilan

Aucun événement postérieur au 31 décembre 2021, de nature à modifier le bilan et le compte d'exploitation présentés à cette date, n'est survenu.

Ventilation du compte de résultat par secteur d'activité

L'établissement a deux secteurs d'activités, soit les fondations classiques et la prévoyance professionnelle. Les émoluments sont comptabilisés séparément tandis que les principales charges sont réparties en fonction du nombre de personnes (ETP) présentes durant l'année en question, soit :

- 36 % à charge du secteur « Fondations classiques »,
- 64 % à charge du secteur « Prévoyance professionnelle »

Les revenus divers et les produits financiers ont été partagés par moitié.

Compte de résultat au 31 décembre 2021

	Fondations classiques	Prévoyance professionnelle	Total
Produits nets des prestations	870'301	1'535'640	2'405'941
Emoluments Prévoyance professionnelle	0	1'532'190	1'532'190
Emoluments Fondations classiques	863'995	0	863'995
Pertes sur débiteurs	0	0	0
Taxes CHS PP		299'034	299'034
Versement taxes CHS PP		(301'889)	(301'889)
Revenus divers	6'306	6'306	12'611
Charges de personnel	(706'339)	(1'255'714)	(1'962'053)
Salaires	(579'791)	(1'030'740)	(1'610'531)
Charges sociales	(117'693)	(209'231)	(326'924)
Autres charges de personnel	(8'855)	(15'742)	(24'597)
Autres charges d'exploitation	(183'268)	(325'810)	(509'078)
Fournitures de bureaux, mobilier, énergie	(12'748)	(22'664)	(35'412)
Prestations de services, honoraires et assurances	(104'465)	(185'715)	(290'180)
Loyers, leasing	(64'325)	(114'355)	(178'680)
Divers	(1'730)	(3'076)	(4'806)
Amortissements et corrections de valeur (Charges) / produits financiers	0	0	0
(Charges) / produits exceptionnels, uniques ou hors période	(1'340)	(1'340)	(2'680)
Résultat de l'exercice	(20'647)	(47'224)	(67'870)

